



# Baudelaire et l'Académie française

COMMUNICATION DE JEAN-BAPTISTE BARONIAN

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 10 JUIN 2006

En 1861, Charles Baudelaire a quarante ans et il a déjà publié neuf ouvrages. Ce sont, dans l'ordre chronologique, *Salon de 1845* en 1845, *Salon de 1846* en 1846, la traduction d'*Histoires extraordinaires* d'Edgar Allan Poe en 1856, celle des *Nouvelles histoires extraordinaires* en 1857, *Les Fleurs du mal* la même année, la traduction d'*Aventures d'Arthur Gordon Pym* du même Edgar Allan Poe en 1858, *Théophile Gautier*, une petite plaquette précédée d'une lettre préface de Victor Hugo en 1859, *Les Paradis artificiels* en 1860 et, enfin, une autre petite plaquette, *Richard Wagner et Tannhäuser* à Paris en 1861.

À ces titres il convient d'ajouter les nombreuses contributions de Baudelaire à des revues et à des périodiques, tantôt des poèmes, tantôt des articles sur l'art, la littérature et la musique, notamment une étude sur *Madame Bovary* de Gustave Flaubert dans *L'Artiste* (1857) et *Salon de 1859* dans la *Revue française* (1859), un essai où il donne, entre autres, son curieux point de vue sur la photographie et qui figurera dans le volume *Curiosités esthétiques* en 1868, c'est-à-dire un an après sa mort. En outre, à partir du mois de juin 1861, il commence à fournir à la *Revue fantaisiste* des notices sur certains écrivains qu'il connaît bien ou qu'il aime. Et qu'il parle de Victor Hugo, de Marceline Desbordes-Valmore, de Pétrus Borel, de Théophile Gautier, de Leconte de Lisle ou encore de Théodore de Banville, il propose chaque fois des commentaires des plus personnels et des plus pertinents. Il tient par exemple Théodore de Banville pour « un original de la nature la plus courageuse ». « En pleine atmosphère satanique ou romantique, relève-t-il, il a l'audace de chanter la bonté des dieux et d'être un parfait classique. Je veux que ce mot soit entendu ici dans le sens le plus noble, dans le sens vraiment historique. »

Grâce à toutes ces œuvres, Baudelaire se considère comme un écrivain qui a plutôt bien mené sa carrière et dont la réputation, pense-t-il, la réputation en tant que *littérateur*, est loin d'être mauvaise. Du reste, depuis les remous engendrés par la publication des *Fleurs du mal*, des gens le saluent, d'autres lui font la cour, et d'autres encore l'envient, le jalourent et le fustigent — signe intemporel et universel d'une certaine réussite. Par contraste, il n'est pas du tout en bonne santé et son « honorabilité » financière, pour reprendre son expression, est désastreuse, quoiqu'il bénéficie depuis 1844 d'une mensualité, après que la fortune lui venant de son père a été confiée à un conseil de famille présidé par le notaire Narcisse Désiré Ancelle — un homme intègre et scrupuleux qui, dans ses devoirs envers Baudelaire, ne sera jamais pris en défaut.

Non, en 1861, la réputation — la situation littéraire — de Baudelaire n'est pas mauvaise, et elle l'est d'autant moins que plusieurs écrivains de renom, Victor Hugo et Théophile Gautier à leur tête, reconnaissent la qualité de sa poésie et la grande justesse de ses divers textes critiques. Surtout, Baudelaire mobilise autour de ses *Fleurs du mal* des auteurs plus jeunes que lui, comme Auguste Villiers de l'Isle-Adam (né en 1838), le romancier Léon Cladel (né en 1835) ou le poète et comédien Albert Glatigny, qui a fait paraître en 1857, à l'âge de dix-huit ans, *Les Vierges folles*, un remarquable recueil dont les vers ne sont pas sans rappeler, par anticipation, ceux de Paul Verlaine. Ou encore Catulle Mendès (né, lui, en 1841), le jeune et bouillant fondateur, en 1860, de la *Revue fantaisiste*, un des défenseurs les plus acharnés de Richard Wagner et du wagnérisme.

Dans ces conditions, Baudelaire se demande s'il ne devrait pas poser sa candidature à l'Académie française, le seul honneur, croit-il, qu'un « vrai homme de lettres puisse solliciter sans rougir », ainsi qu'il l'écrit à sa mère dans une lettre datée du 25 juillet. Lorsqu'il soulève la question dans son entourage, ses amis sont pour la plupart embarrassés et ne savent pas trop s'il est sérieux ou s'il ne cherche pas, une fois de plus, à faire de la provocation.

Encore qu'ils aient appris de longue date à connaître ses constantes et multiples sautes d'humeur, au gré de ses caprices, le poète vomissant un jour la sinistre morale bourgeoise et la rigidité des pouvoirs publics, un autre défendant les traditions ancestrales et l'ordre ; un jour proférant des litanies d'anathèmes, un autre se révélant beaucoup plus catholique que le pape ; un jour glorifiant la

femme et l'idéal féminin, un autre vouant toutes les créatures féminines aux gémonies.

Les plus perspicaces, en revanche, ne sont guère surpris, Baudelaire leur ayant toujours apparu comme un écrivain classique, un amoureux du classicisme, même quand il est allé jusqu'à bousculer les bonnes vieilles règles habituelles de la versification et quand il écrit des poèmes en prose, un peu comme s'il déplaçait le lyrisme, le lyrisme pur, d'une forme littéraire vers une autre.

Et puis un dandy, puisque Baudelaire se réclame depuis ses vingt ans du dandysme, un dandy n'est-il pas par définition un classique et un conformiste ? Si ce n'est, carrément, un réactionnaire ?

Quoi qu'il en soit, le 11 décembre, Baudelaire écrit une lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie française, le critique, historien et professeur Abel Villemain, tenu par certains pour l'homme le plus spirituel de l'Académie et de France, mais « critique sans *critérium* » selon Barbey d'Aurevilly dans ses *Quarante médaillons de l'Académie* (1864), un « esprit mesquin », une « médiocrité cultivée » qui « cueille dans les livres qu'il lit des expressions et des images dont il est incapable et qui les réduit en une espèce de poudre étincelante », un individu qui a fait de l'Académie son Académie, à la fois sa « coquille », son « canonicat » et son « fromage de Hollande », une « momie » en somme que « l'histoire littéraire [...] jugera comme il le mérite, c'est-à-dire indigne d'être lu ».

Voici les passages significatifs de cette lettre :

J'ai l'honneur de vous instruire que je désire être inscrit parmi les candidats qui se présentent pour l'un des deux fauteuils vacants à l'Académie française [ceux d'Eugène Scribe et de Lacordaire décédés le premier en février, le second en novembre 1861], et je vous prie de vouloir faire part à vos collègues de mes intentions à cet égard.

Il est possible qu'à des yeux trop indulgents, je puisse montrer quelques titres : permettez-moi de vous rappeler *un livre de poésie* qui a fait plus de bruit qu'il ne voulait ; une traduction qui a popularisé en France un grand poète inconnu, *une étude* sévère et minutieuse sur les jouissances et les dangers contenus dans les *Excitants* ; enfin un grand nombre de *brochures et articles* sur les principaux artistes et les hommes de lettres de mon temps.

[...]

Pour dire toute la vérité, la principale considération qui me pousse à solliciter déjà vos suffrages est que, si je me déterminais à ne les solliciter que quand *je m'en sentirai digne*, je ne les solliciterais jamais. Je me suis dit qu'après tout il valait peut-être mieux commencer tout de suite ; si mon nom est connu de quelques-uns parmi vous, peut-être que mon audace sera-t-elle prise en bonne part, et quelques voix, miraculeusement obtenues, seront considérées par moi comme un généreux encouragement et un ordre de mieux faire.

[...]

À peine cette lettre est-elle envoyée à Abel Villemain que Baudelaire entame, comme le veut l'usage, sa campagne académique et incite ses plus proches amis et ses relations, en particulier Gustave Flaubert et Charles Asselineau (qui sera le premier biographe du poète, en 1869), à plaider sa cause partout où ils le peuvent.

Au sein de l'Académie, se retrouvent, il va sans dire, les personnalités les plus diverses. À côté de cette « momie » d'Abel Villemain, qui reçoit du reste Baudelaire avec une extrême hauteur, il y a ainsi Désiré Nisard, un bonapartiste et un humaniste comme on l'était au XVI<sup>e</sup> siècle ;

Charles de Montalembert, « un écrivain lourd, incorrect et terreux », toujours d'après Barbey d'Aurevilly dont je me plais à citer ici les jugements partiels et le plus souvent perfides ;

le professeur de la Sorbonne Saint-Marc de Girardin, un « gros homme à l'esprit gringalet » ;

M<sup>sr</sup> Félix Dupanloup, un « phraseur » d'une « médiocrité violente », « la mouche du coche de l'Église » ;

Jules Sandeau qui a été, comme chacun le sait, l'amant de George Sand (Barbey d'Aurevilly, plus subtil, dit qu'il a échangé « son sexe contre celui de madame Sand » et qu'en tant que romancier il est « un petit conteur de contrebande ») ;

Philippe Paul de Ségur, une sorte de « Xénophon pathétique » ;

Ernest Legouvé, « un abondant » dont on connaît encore de nos jours la pièce Adrienne Lecouvreur écrite en collaboration avec Eugène Scribe, mais grâce essentiellement à travers l'excellent opéra veriste de Francisco Cilea ;

François Ponsard, « proclamé le poète du bon sens, parce qu'il était le poète de la vulgarité, ces deux choses qu'en France nous confondons toujours » ;

Émile Augier, qui a à peine un an de plus que Baudelaire, un « esprit morose », le « fruit le plus sec de la poésie contemporaine », ne parlant pas le français, mais le parisien, « ce parisien que l'on parle dans les salons meublés en acajou » ;

ou encore Jean Viennet, le type même de « l'homme-Académie » aux dires, encore et toujours, de Barbey d'Aurevilly, Jean Viennet, auteur entre autres de fables en 1855, mais pas « comme La Fontaine, à la lecture desquelles on rit à l'Académie de ce rire sans dents qu'on y a, parce qu'il coud à la queue de ses fables, d'une main qui ne manque pas de frénésie, des malices orléanistes »...

Lorsque Baudelaire va le voir, Jean Viennet ne manque pas de lui faire la leçon en ces termes : « – Il n'y a que cinq genres, monsieur, la tragédie, la comédie, la poésie épique, la satire... et la poésie fugitive qui comprend la fable *où j'excelle !* »

Mais, à cette époque dont je parle, l'Académie française rassemble aussi des noms que la postérité a retenus et qui occupent toujours une place en vue dans l'histoire des idées et des lettres. C'est le cas de Louis Adolphe Thiers, bien que Barbey d'Aurevilly voie en lui un « littérateur nul, malgré ses quarante volumes », un « critique d'art nul » et une « âme nulle » ;

c'est le cas de Victor Cousin, une « marionnette effrénée, aux grands gestes télégraphiques, à la parole emphatique et vibrante, qui met tout sens dessus dessous à l'Académie » ;

et c'est le cas, surtout, d'Alphonse de Lamartine, de Prosper Mérimée, de Sainte-Beuve et d'Alfred de Vigny, « un de ces poètes pour lesquels, dit Barbey d'Aurevilly pour une fois enthousiaste, on donnerait toutes les Académies de la terre »...

C'est précisément la visite effectuée chez ce dernier qui impressionne le plus Baudelaire. En 1861, Vigny a soixante-quatre ans et toutes les œuvres qui ont établi sa gloire littéraire ont déjà été publiées depuis de nombreuses années : *Poèmes antiques et modernes*, *Cinq-Mars*, *Chatterton*, *Stello*, *Servitude et grandeur militaires* ou *Les Destinées*, un recueil contenant quelques-uns de ses poèmes les plus célèbres. Quoiqu'il soit fort souffrant, Vigny s'entretient à son domicile avec Baudelaire durant trois heures et le laisse comme étourdi et admiratif, ainsi qu'en

témoigne une lettre datée du 22 décembre et dont le dernier paragraphe est fort explicite :

Monsieur, je vous remercie de nouveau pour la manière charmante dont vous m'avez accueilli. Quelque grande que fût l'idée que je m'étais faite de vous, je me m'y attendais pas. Vous êtes une preuve nouvelle qu'un vaste talent implique toujours une grande bonté et une exquise indulgence.

Pour sa part, le 27 janvier 1862, Vigny adresse à Baudelaire ce courrier :

Depuis le 30 décembre, Monsieur, j'ai été très souffrant encore et presque toujours au lit. Là je vous ai lu et relu et j'ai besoin de vous dire combien de ces fleurs du mal sont pour moi des fleurs du Bien et me charment. Combien aussi, je vous trouve injuste envers ce bouquet si délicieusement parfumé de printannières [sic] odeurs, pour lui avoir imposé ce titre indigne de lui et combien je vous en veux de l'avoir empoisonné quelquefois par je ne sais quelles émanations du cimetière de Hamlet.

Si votre santé vous permet de venir voir comment je m'y prends pour cacher les blessures de la mienne, venez mercredi (29) à 4 heures après-midi, vous saurez, vous lirez, vous toucherez comment je vous ai lu, mais ce que vous ne saurez pas, c'est avec quel plaisir je lis à d'autres, à des Poètes, les véritables beautés de vos vers, encore trop peu appréciés et trop légèrement jugés.

Mais qui sont ces autres ?

Sûrement pas Alphonse de Lamartine. Lorsqu'il reçoit la visite de Baudelaire, il l'accueille avec courtoisie, mais le dissuade aussitôt de se présenter à l'Académie française. Les deux hommes, il est vrai, le glorieux aîné qui aime cultiver une poésie solennelle et son cadet qui a horreur, lui, de toute solennité en poésie, les deux hommes, dis-je, n'ont pas grand-chose en commun.

Sûrement pas non plus Prosper Mérimée. En 1857, il avait lu *Les Fleurs du mal* (Baudelaire lui en avait fait parvenir un exemplaire dédié) et il n'avait guère apprécié le recueil — « un livre très médiocre, allait-t-il écrire à Mme de La Rochejaquelein, nullement dangereux, où il y a quelques étincelles de poésie, comme il peut y en avoir dans un pauvre garçon qui ne connaît pas la vie et qui en

est las parce qu'une grisette l'a trompé ». Et il devait ajouter : « Je ne connais pas l'auteur, mais je parierais qu'il est niais et honnête. [...] » Il est toutefois bon de préciser que Prosper Mérimée — le sénateur et inspecteur général des monuments historiques Prosper Mérimée — sera très régulièrement passé à côté des chefs-d'œuvre de la littérature de son temps, que ce soit *Les Misérables* et *Salammbô* en 1862, *Dominique* en 1863, *Le Petit Chose* en 1868 ou *L'Éducation sentimentale* l'année suivante.

Et si un de ces autres qu'évoque Vigny dans sa lettre était Sainte-Beuve ?

Ce qui ne fait aucun doute, c'est que Sainte-Beuve — Sainte-Bévue pour Alfred et Musset ou encore Sainte-Bave pour Victor Hugo — s'est toujours incliné devant l'auteur de *Chatterton* et qu'il a toujours loué ses « hautes qualités », « son élévation naturelle d'essor, son élégance inévitable d'expression, ce culte de l'art qu'il porte en chacune de ses conceptions, qu'il garde jusque dans les moindres détails de ses pensées » (*Réception de M. Alfred de Vigny à l'Académie française*). Et puis Sainte-Beuve, il ne faut jamais l'oublier, est lui-même un poète, un excellent poète, et ses volumes, *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, d'abord publié sous l'anonymat en 1829, à l'âge de vingt-cinq ans, et *Pensées d'août* (1837) sont des livres que Baudelaire a fortement admirés dans sa jeunesse. Au demeurant, Sainte-Beuve reste une des principales sources d'inspiration de Baudelaire, ainsi que Robert Vivier l'a fort bien montré, nombreux exemples de vers à l'appui, dans son importante étude *L'Originalité de Baudelaire* éditée par notre Académie en 1965.

Sainte-Beuve n'a toutefois pas attendu les appréciations positives d'Alfred de Vigny concernant *Les Fleurs du mal* pour connaître non seulement ce recueil, mais aussi les autres ouvrages de Baudelaire. En réalité, il les a sinon tous lus, du moins tous parcourus de près, Baudelaire les lui ayant tous adressés depuis 1845, y compris les trois traductions d'Edgar Allan Poe, et ayant chaque fois demandé son soutien, tantôt pour obtenir un article, tantôt pour qu'il les recommande à d'autres critiques influents comme Philarète Chasles ou Julien Turgan, le rédacteur en chef du *Moniteur universel*, si ce n'est à des éditeurs à la recherche de manuscrits. En plus, il correspond avec lui depuis une bonne dizaine d'années. Pourtant, dans son chef, les lettres qu'il envoie à Baudelaire sont en général polies, prudentes et réservées et contiennent des phrases telles que « J'ai renoncé à toute action ou intervention autre que ce qui concerne directement mon travail » ou « Je ferai [...]

quelque chose d'assez court... Vous m'accorderez bien un peu de temps pour cet article, car j'ai d'autres choses à faire auparavant ».

N'empêche ! Débordé ou non, Sainte-Beuve n'a jamais consacré un seul de ses innombrables papiers à un livre de Baudelaire, alors que dans ses lettres il en dit le plus grand bien. Or voilà qu'en janvier 1862 il parle dans *Le Constitutionnel* des prochaines élections à l'Académie française où, depuis 1844, il occupe, lui, le fauteuil de Casimir Delavigne.

Curieusement, tout son texte tourne autour de la candidature de Baudelaire. Il y est fait état en particulier de « *la folie Baudelaire* », un être, écrit Sainte-Beuve, qui s'est bâti « à l'extrémité d'une langue de terre réputée inhabitable et par-delà les confins du romantisme connu », un « kiosque bizarre, fort orné, fort tourmenté, mais coquet et mystérieux, où on lit de l'Edgar Poe, où l'on récite des sonnets exquis, où l'on s'enivre avec du haschich pour en raisonner après, où l'on prend de l'opium et mille drogues abominables dans des tasses d'une porcelaine achevée ». Et de se demander si ces « ragoûts et ces raffinements » pourraient constituer des « titres » pour une éventuelle élection...

Sur quoi, il conclut sur un ton plus amène :

Ce qui est certain, c'est que M. Baudelaire gagne à être vu, que là où l'on s'attendait à voir entrer un homme étrange, excentrique, on se trouve en présence d'un candidat poli, respectueux, exemplaire, d'un gentil garçon, fin de langage et tout à fait classique dans les formes.

Mis au courant de la candidature de Baudelaire, la plupart des organes de presse s'en donnent à cœur joie, souvent pour des raisons étrangères à la littérature. *La Revue anecdotique* insinue ainsi que le postulant « jette des sorts dans les compagnies où il fréquente et fait périr les revues où il passe ». *Le Figaro* traite Baudelaire de poète « nerveux » et juge que ses truculences de langage sentent d'une lieue l'abattoir, avant de signaler qu'il convient de lire *Les Fleurs du mal* d'une main et se boucher le nez de l'autre.

*Le Tintamarre*, en ce qui le concerne, annonce que Baudelaire a participé à la loterie « humoristique » organisée par le directeur de la rédaction et qu'il a gagné le gros lot : un laissez-passer pour l'Académie française.

Quant à *La Chronique parisienne*, elle se demande dans quelle section académique il faudrait ranger Baudelaire puisqu'il est question de créer des classes, sur le modèle de l'Institut et selon les aptitudes réelles de chaque membre. Ni à la section de grammaire, ni à la section de roman, ni à la section d'éloquence, ni à la section de théâtre... Peut-être, tout simplement, à la section des cadavres. Et, dans *Le Boulevard*, on prétend que le « farouche » Baudelaire se nourrit de karrick à l'indienne et boit des vins pimentés dans un crâne de tigresse. Ce qui, sous la Coupole, endroit réputé respectable, serait, estime-t-on, une pose incongrue.

Baudelaire est désespéré. Le 24 janvier, il écrit à Sainte-Beuve et le remercie d'avoir été le seul à s'être ouvertement dressé contre toutes les incroyables rumeurs courant sur son compte.

[...]

Quelques mots, mon cher ami, pour vous peindre le genre particulier de plaisir que vous m'avez procuré : – J'étais très blessé (mais je n'en disais rien) de m'entendre depuis plusieurs années traiter de loup-garou, d'homme impossible et rébarbatif. Une fois, dans un journal méchant, j'avais lu quelques lignes sur ma répulsive laideur, bien faite pour éloigner toute sympathie (c'était dur pour un homme qui a tant aimé le parfum de la femme). Un jour une femme me dit : « C'est singulier, vous êtes fort convenable ; je croyais que vous étiez toujours ivre et que vous sentiez mauvais. » Elle parlait d'après la légende.

[...]

Je crois de bonne politique d'opter pour le fauteuil Lacordaire. Là, il n'y a pas de littérateurs. C'était primitivement mon dessein, et si je ne l'ai pas fait, c'était pour ne pas vous désobéir, et pour ne pas paraître trop excentrique. Si vous croyez mon idée bonne, j'écrirai avant mercredi prochain une lettre à M. Villemain, où je dirai brièvement qu'il me semble que l'option d'un candidat ne doit pas être seulement dirigée par le désir du succès, mais aussi doit être un hommage sympathique à la mémoire du défunt. Aussi bien Lacordaire est un prêtre romantique, et je l'aime.

Cette lettre à Villemain, Baudelaire la rédige effectivement quelques jours plus tard, mais c'est pour l'informer qu'il retire sa candidature — une décision qu'il a prise après avoir écouté les conseils autorisés de Sainte-Beuve, son « cher ami ».

Tant et si bien que, le 20 février 1862, la vénérable Académie choisit pour succéder à Lacordaire le prince Albert de Broglie, un collaborateur assidu de la vénérable Revue des deux mondes.

Barbey d'Aurevilly ne l'épargne pas, lui non plus, dans ses redoutables et si réjouissants *Quarante médaillons de l'Académie* :

Il fait, en histoire, des pensums avec plaisir, et le lecteur seul est puni.

Copyright © 2007 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Référence bibliographique à reproduire :**

Jean-Baptiste Baronian, *Baudelaire et l'Académie française* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007. Disponible sur :

<<http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/baronian100606.pdf>>